

ENERGIE ENTREPRENEURS ZOUNDWEOGO AU BURKINA-FASO

DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DES ZONES RURALES PAR L'ACCES A L'ENERGIE



Installation de panneaux solaires sur toiture d'un ULPE.



Inauguration du Projet Energie Entrepreneurs.

Localisation :

Burkina Faso, communes de Guiba et Bindé, 7 villages.

Durée :

Août 2012 à 2021 (soit 8 ans).

Phase 1 : conception et mise en place (2012 à avril 2017).

Phase 2 : valorisation (mai 2017 à décembre 2019).

Phase 3 : extension (2020-2022).

Bénéficiaires :

10 000 personnes accèdent à l'électricité, dont 5 600 femmes, 4 000 jeunes, 350 commerçants et artisans. 14 bâtiments publics sont électrifiés. Ces connexions représentent une production annuelle de 64 000 kWh.

Budget :

1 600 000 €

Partenaires

Partenaires techniques :

- SIAD : maîtrise d'œuvre
- 2iE (Institut International de l'Eau et de l'Environnement) : Bureau d'étude

- Communes de Guiba et Bindé : maîtrise d'ouvrage
- Union Régionale des Caisses du Nazinon (Fonds de microcrédit)
- COFIDES Nord-Sud (fonds de garantie)

Partenaires financiers :

- Fonds de développement de l'Électrification
- Union Européenne (Facilité Energie)
- Fondation 2iE
- Région Ile de France
- Fonds Watt for Change de VALOREM

Contexte

L'accès à l'électricité au Burkina Faso est parmi les plus faibles du monde avec un taux national de 18,83 % en 2015 contre une moyenne de 40% en Afrique. En milieu rural, la situation est particulièrement critique avec un taux d'accès à l'électricité inférieur à 5% au niveau national.

Cet accès restreint à l'électricité freine considérablement le développement socio-économique des provinces rurales et notamment pour la transformation agricole, l'artisanat et les services. La journée de travail ou d'études s'interrompt à la nuit tombée ; l'utilisation du pétrole pour l'éclairage domestique ou pour l'alimentation des

moteurs met en danger la santé des enfants et accroît l'effet de serre ; la vie socioculturelle (télévision, radio, téléphone, internet) est limitée ; l'accès à certains médicaments est impossible faute de moyens de réfrigération, etc.

Le Gouvernement du Burkina-Faso ambitionne de sortir de cette situation à l'horizon 2035. En effet, la Politique sectorielle de l'énergie (POSEN) 2014-2025 adoptée en 2013 par le Gouvernement est bâtie autour de la vision : « le secteur énergie du Burkina, s'appuyant sur les ressources endogènes et la coopération régionale, assure un accès universel aux services énergétiques modernes et conforte son rôle moteur de développement durable ». La réalisation de cette vision se traduira par l'accès universel aux services énergétiques à travers l'approvisionnement du pays en énergie à moindre coût, le développement de l'offre d'énergie moderne en milieu rural, accessible à toutes les couches de la population et respectueuse de l'environnement, ainsi que le développement des sources d'énergies renouvelables.

Objectifs et résultats attendus

Conformément à la stratégie du gouvernement du Burkina-Faso, le SIAD s'est associé au centre de recherche 2IE afin de dimensionner et d'expérimenter une solution d'accès à l'énergie renouvelable en milieu rural qui soit autonome, rentable et durable.

En 2011, le SIAD et ses partenaires ambitionnent donc d'installer le concept 100% solaire d'Unité Locale de Production d'Electricité (ULPE) dans 7 villages de la région centrale du Zoundwéogo. Dotées d'un mini-réseau et installées au cœur des zones de forte concentration que sont les marchés, ces mini centrales ont vocation à desservir les acteurs économiques (artisans, commerçants, restaurateurs...) et sociaux dans un rayon de 200 mètres où ils sont installés. Adossé à cet accès à l'énergie, un ensemble de services financiers et non financiers adapté permet l'essor d'un tissu économique local. Cet essor permet aux acteurs économiques d'avoir les moyens de payer le service d'électricité. La mise en place d'une gouvernance mixte (public, privé et société civile) devrait garantir la durabilité sociale et environnementale du projet.



ULPE fonctionnelle raccordé au réseau.



Figure 3D de l'ULPE.

Ce projet a pour objectif principal d'accompagner un développement socio-économique durable en milieu rural au profit des plus vulnérables grâce à l'action combinée d'un système innovant d'accès à l'énergie solaire et d'un dispositif d'appui à l'entrepreneuriat.

Objectifs spécifiques :

OS1 : démontrer la viabilité technico-économique du concept d'unité locale de production d'électricité (ULPE)

- Résultat 1.1 : le service mis en place est adapté aux besoins et moyens des bénéficiaires dans l'environnement du projet

- Résultat 1.2 : l'exploitation des ULPE est rentable suffisamment pour assurer le développement et la pérennité du service

OS2 : accompagner l'essor d'un tissu économique local bénéficiaire de l'accès à l'énergie grâce à l'installation d'un ensemble de services financiers et non financiers aux entrepreneurs.

- Résultat 2.1 : 350 opérateurs économiques sont connectés au réseau et ont augmenté leurs revenus de 20%, dont 30% de femmes et 30% de jeunes.
- Résultat 2.2 : 100 entreprises sont créées.
- Résultat 2.3 : 95% des financements (microcrédit) octroyés sont remboursés.
- Résultat 2.4 : les opérateurs économiques connectés créent 175 emplois avant 2021.

OS3 : garantir la soutenabilité environnementale et sociale du projet par la

mise en œuvre d'une gouvernance mixte (public-privé) et d'un processus de recyclage des déchets électriques

- Résultat 3.1 : la gouvernance permet d'assurer le bon fonctionnement et le contrôle du service d'énergie proposé grâce à une représentativité démocratique et une bonne participation des parties prenantes au projet (pouvoirs publics, usagers, exploitant, société civile)
- Résultat 3.2 : le service d'énergie proposé améliore les conditions sociales (santé, éducation) de l'ensemble de la population, en premier lieu des plus vulnérables
- Résultat 3.3 : le projet assure le retraitement complet des déchets générés par le service (neutralité environnementale)

Phasage et activités

Phase I : Conception et mise en place (2012 – 2017)

Cette phase a consisté à concevoir le modèle technico-économique des ULPE en partenariat avec 2IE et le mettre en place dans 7 villages du Zoundwéogo. A définir les services financiers et non financiers (accompagnement et formation) nécessaires au développement des capacités entrepreneuriales dans la zone et lancer une phase pilote. A structurer et mettre en place la gouvernance du projet.

Phase II : Valorisation (2017-2019)

Cette 2ème étape du projet doit permettre de valider les différents modèles construits par les partenaires et à les adapter au plus près des réalités du terrain pour en assurer la viabilité : le business model de l'entité de gestion des centrales, le modèle de crédit et d'appui-conseil fourni aux entrepreneurs « branchés », le modèle de gouvernance locale des ULPE.

Phase III : Extension (2020-2022)

Cette ultime étape dans l'opérationnalisation du projet assurera le passage à l'échelle du concept. Il s'agira d'atteindre le juste dimensionnement des infrastructures considéré selon l'état de la demande observée (électrification des 3 derniers villages associés depuis 2012, extension de 3 ULPE). Ce dimensionnement permettra de supporter économiquement l'intégration d'une solution de recyclage des déchets électriques sur le site du projet. Mais aussi de lancer une solution de crédit et d'appui-conseil standardisée aux entrepreneurs ruraux de la zone.

Principaux résultats obtenus à l'issu de la phase 1

- **7 Unité Local de Production d'Electricité (ULPE) 100% solaire et 7 réseaux de distribution électrique basse tension** ont été réalisées dans 4 villages de la commune de Guiba et 3 villages de la commune de Bindé. Chaque ULPE a une **capacité de production de 7.2kWc**.
- **L'exploitation des centrales par l'entreprise 3ES est effective depuis décembre 2016** et régie par un contrat d'affermage qui encadre l'action de cette entreprise.
- **258 opérateurs socio-économiques** (172 opérateurs économique et 80 ménages, 2 centres de santé, 4 écoles) sont abonnés au service.

- **5 325 personnes ont accès à l'énergie** dont 2 822 femmes, 1 959 jeunes (15 à 39 ans), 2 827 élèves.
- Un partenariat avec l'IMF locale l'URC Nazinon et la coopérative financière COFIDES Nord-Sud qui apporte un fonds de garantie bancaire, est opérationnel.
- **106 entrepreneurs ont été formés à l'entrepreneuriat** et leurs dossiers de demande de crédits retenus par l'URC Nazinon.
- Au 31/08/2017, **27 d'entre eux ont bénéficié d'un microcrédit** d'un montant de 200 000 FCFA à 1 200 000 FCFA pour mener leurs activités. Ils bénéficient d'un suivi et d'un **appui-conseil dans la gestion de leur entreprise**.
- **Deux Comités de Gestion Citoyenne de l'Electricité (CGCE) ont été mis en place** (un par commune). Ils participent progressivement au pilotage de l'exploitation des ULPE.

Principaux moyens humains et matériels

| Moyens Humains | Moyens matériels |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Coordinateur de projet - Conseiller d'entreprise - Secrétaire-Comptable - Ingénieurs bureau d'étude - Exploitant et gérant ULPE | <ul style="list-style-type: none"> - Bureau - Salles de formation - Véhicule et motos - Matériel informatique - 7 ULPE (Unité Locale de Production d'Electricité – 1 par village) |

Contacts :

France :

Guillaume Top, Directeur.

+33 953 19 16 03

guillaume.top@siad.asso.fr

Burkina Faso :

Colin Mousset, Coordinateur du projet

colin.mousset@siad.asso.fr



ULPE opérationnelle à Muanga



Intérieur d'une ULPE



Mini réseaux pour alimentation d'un village

Partenaires



Épargner au Nord
pour investir au Sud

